

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES-MAZAMET

28 bis rue d'Empare - BP 70263 - 81104 CASTRES Cedex
EPIC- RCS CASTRES 502 273 329 - SIRET 502273329 00016 - APE 6820A

Pour le règlement de votre loyer

Le prélèvement automatique Un mode de paiement simple, pratique et sûr

Economique



Il est sûr.

Plus de risque d'oubli de règlement de votre loyer.
Le loyer est prélevé à la date choisie.



Il est facile.

Pas de règlement à envoyer chaque mois.



Il est simple.

Sa mise en place est rapide et vous pouvez l'interrompre
à tout moment en nous informant par courrier.

**Le choix entre
3 dates :
le 7, 10 et 15
du mois**

Un service gratuit



Sans contrainte

Optez pour le prélèvement automatique

Si vous êtes intéressé, complétez et retournez le formulaire au verso
accompagné d'un relevé d'identité bancaire.